

GIII. Dynamiques des grandes aires continentales.

GIII.2 : L'Afrique.

GIII.2.1 : Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas : 2h).

Dossier du livre : p276-281 + pages bilan p 282-283.

Introduction :

Qu'est-ce que le Sahara ?

Doc.1 p 276 : Le Sahara est le plus vaste désert du monde. Il s'étend sur plus de 5 500 km d'Est en Ouest et 2000 km du Nord au Sud. Le désert couvre une surface de 8.5 millions km² soit l'équivalent du Brésil ou près de 2 fois la surface de l'UE. Le désert du Sahara s'étend sur une dizaine de pays mais n'est que très faiblement peuplé. On estime qu'environ 10 millions d'habitants y vivent principalement dans les villes du Maghreb ou sur les marges sahéliennes. Les modes de vie sont extrêmement variés et dépendent essentiellement des traditions et de la mise en valeur locale.

Loin de n'être qu'une rupture entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sahélienne, le Sahara est une zone d'échanges culturels et de transit pour les populations et les marchandises. L'accroissement de l'exploitation du Sahara et la multiplication des conflits ont contribué à faire de cette région d'Afrique un territoire aux multiples enjeux locaux et internationaux.

Quels sont les enjeux économiques et géopolitiques du Sahara ?

Milieu particulièrement difficile, le Sahara dispose cependant de ressources importantes, objets de convoitises locales ou internationales. C'est aussi depuis plusieurs décennies, une zone de tensions liées à la multiplication des trafics, à des revendications politiques et à l'expansion du djihadisme.

I. Un espace aux fortes contraintes mais aux ressources convoitées.

1. L'exploitation agricole du Sahara.

a. Une mise en valeur agricole, entre tradition et modernité.

Mise en valeur traditionnelle : **Doc. 1 et 4 p276**



« Les ghouts sont plusieurs fois millénaires. Ils représentent une technique agricole ancestrale, unique au monde, qui doit être protégée. La culture de la pomme de terre menace sérieusement la pérennité des «Ghouts» à cause de l'exploitation effrénée de la nappe phréatique qui constitue la source principale et unique pour alimenter le palmier dattier en eau selon le procédé de la remontée capillaire. C'est l'une des principales préoccupations soulevées par les agriculteurs de la région lors de la rencontre scientifique sur la conservation et la gestion dynamique des systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM), organisée la semaine passée à El Oued ».

Extrait d'un article du site internet algérien : <http://www.djazair.com/>

Photo : Ghout près de Touggourt en Algérie

La mise en valeur agricole du Sahara ne peut se faire que grâce à l'irrigation qui a donné naissance aux oasis. Mais face à l'intensification des besoins, en particulier ceux des villes sahariennes dont une dizaine dépasse les 100 000 habitants, l'agriculture s'est modernisée.

Modernisation des exploitations agricoles.



Doc. 2 et 4 p276-277 : Le développement des **oasis modernes** facilement identifiable sur une vue satellitaire. La forme géométrique des parcelles est en rupture avec les formes irrégulières des ghouts ou des oasis de fond d'Oued. Deux types de champs sont identifiables, les champs circulaires irrigués par rampes-pivots (cultures de légumes) et les champs rectangulaires (cultures d'arbres fruitiers) irrigués grâce à des canalisations modernes.

Photo : Ghouts traditionnels et oasis modernes d'El-Oued (région du Souf, Grand erg oriental, Algérie)

Les oasis modernes nécessitent la mise en place d'infrastructures de captage d'eau coûteuses. Les grands **aquifères fossiles** c'est-à-dire les **nappes phréatiques** héritées des périodes géologiques humides offrent d'importantes ressources

hydriques mais qui ne sont pas renouvelables. Si cette méthode moderne permet de multiplier les surfaces exploitées et d'augmenter les rendements, elle pose plusieurs problèmes environnementaux comme l'épuisement des ressources hydriques, les remontées salines, la perte d'eau par évaporation. De plus, la rentabilité économique est faible car le coût des investissements est très élevé.

Paradoxalement, en Libye (carte 2 p 276) ou en Egypte **de très importants transferts d'eau sont réalisés pour alimenter les villes des zones côtières libyennes par pompage d'eaux dans des grands aquifères fossiles sahariens** ou pour créer de nouvelles zones de culture comme le projet « Nouvelle Vallée » en Moyenne Egypte. Les zones les plus arides des pays fournissent donc une part importante de l'eau et de la production agricole consommée dans des régions plus humides.

b. Le déclin du nomadisme pastoral (doc1 p 276)

Traditionnellement, les franges sahéennes du Sahara sont le territoire de vie des tribus pastorales nomades dont les plus connues sont les Touaregs, les Maures ou les Peuls. La multiplication des sécheresses, le déclin des modes de vie traditionnels, la multiplication des contraintes frontalières dans les zones traditionnelles de nomadisme mais surtout la croissance urbaine ont fortement contribué à la sédentarisation de ces populations nomades.

Cela génère **des conflits d'usage entre nomades et agriculteurs**, en particulier concernant l'eau et l'utilisation des sols. Ces conflits économiques peuvent parfois dégénérer en conflits armés comme celui du Darfour au Soudan entre les peuples sédentaires Fours et les peuples nomades (Abbala et Baggara) désignés sous le nom de milices « Janjawids » qui ont ravagé la région en particulier en 2003. L'antagonisme éleveurs-agriculteurs et la question épineuse de la propriété du sol sont donc potentiellement des sources de tensions au Sahara et au Sahel.

c. L'enjeu alimentaire : (doc. 2 p 276)

Il existe d'importants risques alimentaires liés à la faiblesse des rendements agricoles, à la forte croissance démographique (la population saharienne a doublé en 30 ans passant de 5 à 10 millions d'habitants), et aux impacts environnementaux des techniques agricoles modernes. L'accroissement des risques alimentaires est aussi lié aux modifications climatiques globales observées par les scientifiques. La moitié des états sahariens n'ont pas résolu la question de la sécurité alimentaire. Dans 6 des 10 pays sahariens, la part de population sous-alimentée varie de 5% au Maroc à 59% au Tchad.

2. Une inégale intégration économique dans l'espace mondialisé.

a. Des états souvent encore très pauvres et mal-développés. (doc. 3 p 277)

Le développement économique des régions sahariennes est très inégal. Les 5 pays les plus au Sud, situés dans la zone sahélo-saharienne sont tous des PMA (Pays les Moins Avancés) et bénéficient de programmes de désendettement de l'ONU mis en place au profit des PPT (Pays Pauvres Très Endettés). Les pays du Nord sont plus avancés et exploitent depuis plusieurs décennies les richesses naturelles sahariennes.

Plusieurs problèmes économiques et sociaux entravent le développement économique des états. **La croissance démographique a été très forte et reste importante.** Ainsi par exemple, la population algérienne est passée de 8 millions d'habitants en 1962 à plus de 36 millions aujourd'hui, celle du Maroc de moins de 5 millions à plus de 32 millions.

La plupart des régions sahariennes restent marquées par le sous-développement. Malgré une amélioration globale de la situation, la pauvreté de masse, la faiblesse de la scolarisation et de l'accès au soin, la mortalité infantile et la sous-alimentation restent des problèmes majeurs en particulier dans les régions sud du Sahara.

b. L'exploitation des richesses et les économies de rente.

Doc. 5 p 277 : Le Sahara possède un sous-sol riche en matières premières dont certaines comme l'uranium, l'or, le cuivre ou encore les hydrocarbures sont hautement stratégiques pour les pays industrialisés.

L'analyse de la carte 5 p 277 permet de différencier plusieurs modèles économiques :

- **Les états pétroliers :** On constate que l'Algérie et la Libye et dans une moindre mesure le Tchad et le Soudan sont d'importants pays producteurs d'hydrocarbures. L'exploitation pétrolière est pour ces états, la principale ressource économique nationale. Le pétrole et le gaz naturel représente 97% des exportations algériennes.

- **Les Etats miniers et agricoles :** Le Niger et dans une moindre mesure, le Mali possèdent des gisements d'uranium et de métaux précieux exportés vers le reste du monde. Cependant leurs économies restent fortement agricoles. La Mauritanie vit des ressources agricoles et maritimes. 90% de sa population vit à proximité du littoral.

- **Les états à économie diversifiée** comme le Maroc qui possède d'importants gisements de phosphate dont il est un des principaux producteurs et exploite des mines de fer au Sahara Occidental mais a diversifiée son économie en

développant son secteur touristique, son secteur industriel et son agriculture à vocation exportatrice (fruits et légumes). La Tunisie et l’Egypte ont des modèles économiques proches de celui du Maroc.

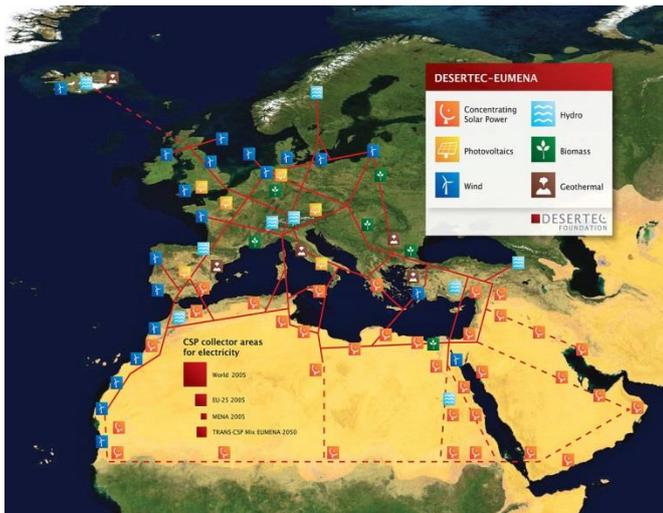
L’exploitation des ressources naturelles en particulier dans les pays producteurs d’hydrocarbures a donné naissance à des **économies de rente**. Les états sont dépendants de ces exportations qui génèrent d’importants revenus souvent mal redistribués. La corruption et le fonctionnement clanique du pouvoir expliquent qu’une grande partie des revenus ne bénéficient qu’à une minorité de la population.

La situation libyenne montre aussi, que les rivalités politiques sont souvent motivées par la volonté d’accaparer les ressources pétrolières. Ainsi, les deux factions qui s’opposent, ont concentré leurs actions militaires sur le contrôle des puits et des terminaux (ports) pétroliers.

c. Le Sahara, un territoire convoité.

Situés aux portes de l’Europe, les pays Sahariens sont des territoires historiquement très liés aux pays européens. Par ses richesses, le Sahara est devenu un territoire attractif pour les investisseurs. De très nombreuses entreprises étrangères sont associées à l’exploitation des ressources naturelles. Ainsi l’entreprise Areva qui fournit de l’Uranium aux centrales nucléaires françaises est le principal exploitant des mines d’Arlit au Niger qui fournissent, à elles-seules, 30% du combustible consommé en France. Dans le secteur pétrolier, les gisements sahariens d’Algérie sont en partie exploités par des entreprises européennes telles Total ou Statoil (entreprise norvégienne). Les entreprises chinoises (Sinotep) et malaisiennes (Pétronas) sont de plus en plus présentes.

Doc 13 p 280 : Quel intérêt le Sahara présente-t-il pour les Européens dans le cadre d’une politique énergétique fondée sur les énergies renouvelables ?



Desertec : Projet allemand de développement d’énergies renouvelables.

L’ensoleillement du Sahara est une source potentielle d’énergie pour l’Europe. Actuellement, deux grands projets énergétiques associant des centrales à gaz et des panneaux solaires ont vu le jour au Maroc et en Algérie. **Selon Desertec, le Sahara pourrait « couvrir 15% des besoins énergétiques européens par l’électricité solaire propre (...) d’ici 2050 ».** Cette capacité énergétique nouvelle renforce l’attractivité économique du Sahara, en particulier dans les zones proches de la Méditerranée. Cependant, les projets de production d’énergie solaire sont limités par le coût de production élevé et par la question de la réalisation d’un réseau de transport de l’énergie produite. Enfin, certains économistes émettent des craintes liées à l’instabilité politique régionale et à l’accroissement de la dépendance énergétique des pays d’Europe, d’autres, en particulier, ceux issus du courant altermondialiste, parlent de « néocolonialisme énergétique ».

Doc. 12 p 280 : La Chine devient un acteur majeur en Afrique saharienne, les entreprises chinoises ont une politique active en termes d’investissements et participent à la valorisation économique des régions sahariennes (exploitation pétrolière, gestion de terminaux gaziers et pétroliers, développement des infrastructures de transport...). L’exemple chinois montre que **l’exploitation des richesses sahariennes est un enjeu économique pour les grandes puissances** qui cherchent à sécuriser leurs approvisionnements de matières premières stratégiques.

II. Un espace géopolitique fragilisé.

1. Un territoire marqué par la multiplication des trafics.

Extrait du dessous des cartes.

Q1 : Quels sont les principaux flux illégaux qui transitent par le Sahara ? Quels éléments sociaux et économiques contribuent à renforcer les trafics ?

Q2 : Pourquoi le reportage qualifie-t-il une grande partie du Sahara de « zone grise » ?

a. les flux migratoires. (Doc. 6 et 7 p 279)

Plusieurs dizaines de milliers d'Africains transitent, chaque année, par le Sahara pour atteindre l'Afrique du Nord puis franchir la Méditerranée. Véritable trafic humain, les migrants sont confrontés à de multiples dangers. Ils sont victimes de réseaux de passeurs mais aussi du racisme et de la xénophobie des habitants des pays d'Afrique du Nord et d'Europe. Beaucoup se trouvent confrontés à « l'effet butoir » car une fois parvenus au Maghreb ou en Libye, ils ne parviennent à franchir la Méditerranée. La volonté de l'UE de réduire les flux migratoires en provenance d'Afrique par la mise en place d'une surveillance maritime et par des accords d'expulsion avec les pays du Maghreb ont rendu très périlleuse la traversée de la Méditerranée. Plusieurs milliers de migrants se noient chaque année.

b. les flux marchands illégaux (carte 6 p 279)

Le Sahara est devenu une plaque tournante des trafics de produits illégaux (drogues et armes) mais aussi de produits légaux (pétrole, essence...). En effet, **la plupart des frontières sont perméables** et la corruption policière et politique est très forte. Le cœur du Sahara est **donc une « zone grise »**, c'est-à-dire **un espace difficile à surveiller et difficile à contrôler**. Les trafics sont une importante source de revenus pour les mouvements djihadistes et pour les rebellions ethniques comme celles des Touaregs au Mali ou au Niger. Ces trafics constituent une part essentielle des revenus des populations locales sont très pauvres. Ils permettent à de nombreuses familles de sortir de la misère et sont donc très difficiles à combattre d'autant que la plupart des états manquent de moyens financiers, policiers et militaires.

2. Un territoire de l'arc de crise.

a. Les conflits de voisinage et volonté indépendantiste. (Carte 11 p 280)

Les pays du Sahara ont hérité des découpages coloniaux. Dans les années 1960, ils ont accepté, le principe **d'intangibilité des frontières**. Cependant, plusieurs conflits ont opposé des états voisins, en particulier celui entre la Libye et le Tchad pour la possession de la « bande d'Aozou ».

Plusieurs peuples réclament leur indépendance comme les Sahraouis du Sahara occidental, les Touaregs de l'Azawad (Nord-Mali). Le Sud-Soudan est lui devenu indépendant depuis juillet 2011 et connaît depuis une guerre civile.

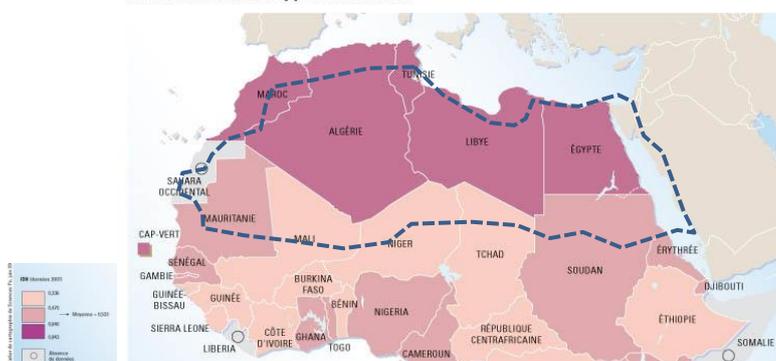
Doc. 9 p 278 : Le Sahara demeure donc une zone de tensions dans laquelle les intérêts des pays divergent. Le cas du Sahara occidental est emblématique. Le territoire, ancienne colonie espagnole, fut annexé par le Maroc en 1975 malgré l'opposition de la Mauritanie et de l'Algérie. Ces deux pays ont longtemps (et continuent) de soutenir la guérilla sahraouie **du Front Polisario**. Les nombreux camps de réfugiés sahraouis en Algérie servent de bases arrière aux combattants indépendantistes. Si les violences sont moins nombreuses et la lutte devenue plus politique que militaire, le conflit du Sahara occidental n'est pas réglé et reste une source de tensions entre les trois états concernés.

b. Printemps arabes et crises politiques. (doc.2 p276 + carte IDH)

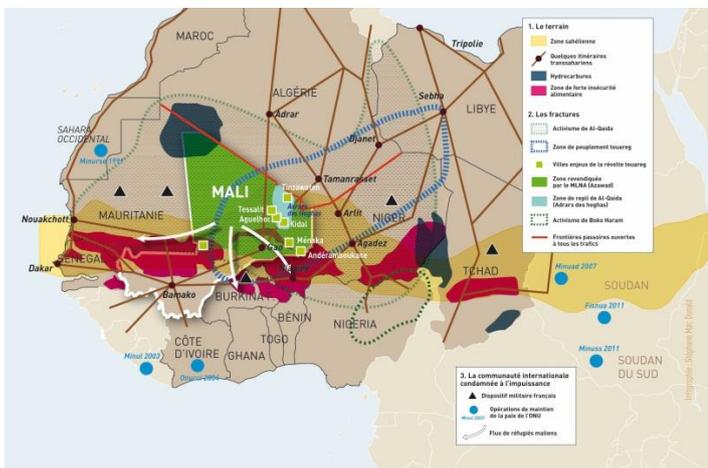
La multiplication des manifestations populaires en 2011 a été qualifiée de « printemps arabes ». Elle a conduit à la chute de 3 régimes dictatoriaux mais seule la Tunisie a connu une transition démocratique. L'Égypte est en passe de restaurer le pouvoir autoritaire de l'armée (depuis l'élection du Général Al-Sissi) et la Libye est en proie à une véritable guerre civile qui favorise l'essor des trafics et le djihadisme.

Le principal moteur des crises politiques au Sahara sont la pauvreté et les inégalités sociales. **L'IDH moyen des régions du Sahara est souvent inférieur à 0.5**. Les moins de 20 ans représentent plus de 50% de la population. Cette jeunesse, souvent exclue du pouvoir politique et économique, a été un élément essentiel des révoltes depuis les années 1990 (guerre civile algérienne, multiples crises politiques au Mali ou au Tchad...). La stabilisation politique passe donc par une amélioration de la situation sociale des états.

Indicateur de développement humain



c. Le djihadisme, une plaie du mal-développement ? (doc. 6 et 8 p278)



Longtemps perçue comme marginal, le djihadisme saharien est en réalité un phénomène complexe qui se nourrit de la pauvreté et des rivalités ethniques.

Plusieurs mouvements djihadistes sont actifs au Sahara en particulier AQMI, l'EI (essentiellement en Libye), MUJAO et Ansar Dine au Mali ainsi que Boko Haram au nord-est du Nigéria.

Ainsi, AQMI est l'héritier des mouvements djihadistes algériens qui n'ont pas désarmé après les accords de paix de 2000, les autres mouvements sont davantage liés à des revendications ethniques que religieuses.

Le djihadisme offre à des groupes sociaux défavorisés l'opportunité d'une prise de pouvoir locale, source d'importants revenus liés au contrôle des trafics et à l'exploitation des ressources locales.

3. Comment faire face aux multiples formes de conflictualité.

a. La faiblesse des états sahétiens.

Les Etats du Sahara ne disposent pas tous des moyens humains, militaires et budgétaires pour contrôler les 8,5 millions de Km² du Sahara. Les mouvements de rébellion disposent souvent d'un atout essentiel, la connaissance précise du territoire. Dans le cas du conflit au Mali, en 2011, l'armée régulière malienne a fui face à l'avance des rebelles Touaregs mieux formés et mieux armés. La faiblesse des moyens financiers est une difficulté majeure. En 2015, le budget de l'état malien était d'environ 2,7 Mds d'Euros soit 172 € par habitant contre 372 Md € en France soit 5 723 € par habitants. Les états peinent donc à assumer leurs fonctions régaliennes et en particulier la sécurité des biens et des personnes.

b. La difficile réponse internationale aux conflits sahariens.

La France et l'Union Européenne jouent un rôle majeur dans la stabilité des Etats sahariens dans le cadre d'accords de coopération militaire et de l'aide aux développements. Ainsi en 2012, les troupes françaises ont permis la reconquête du nord-mali où elles opèrent toujours. Elles sont également présentes au Tchad et au Niger. Cependant, le passé colonial français peut être une entrave à une coopération militaire parfois perçue comme une forme de **néocolonialisme**.

La coopération militaire africaine s'opère dans le cadre de missions militaires interétatiques. C'est une solution prônée par les pays de **l'Union Africaine** et soutenue par l'ONU. L'exemple de la MISMA (Mission International de Soutien au Mali sous conduite Africaine) illustre la tentative des états africains de lutter ensemble contre les menaces djihadistes ou les rébellions. En 2012-2013, 7500 soldats africains issus de 13 pays d'Afrique de l'Ouest ont été déployés au Mali.

Les Etats-Unis sont de plus en plus présents au Sahara. En 2007, L'AfriCom, c'est-à-dire un commandement militaire Américain pour l'Afrique a été créé pour favoriser la coopération militaire, sécuriser les intérêts américains et lutter contre le terrorisme au Sahara. Elle permet aussi de mettre en place une action humanitaire d'urgence. Longtemps, peu présent en Afrique, les E-U jouent aujourd'hui un rôle croissant de soutien logistique et financier aux Etats sahariens.

Conclusion : l'Afrique saharienne est une vaste zone d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire qui, depuis les années 1960, a pris une importance géostratégique croissante. L'exploitation des richesses, les trafics et les risques terroristes génèrent de l'instabilité, source de tensions internes et internationales.